



Comment vendre un bien et ce debarasser d'une sarl

Par **danchin**, le **02/04/2009** à **17:59**

je suis cogérant d'une sarl a 48% ainsi que mon frere , et une soeur a 4% DES PARTS,nous avons ouvert le 04 fevrier 2008 , d'un debit de boisson pour cree une brasserie pizzeria,le 27 fevrier mon frere me quitte et retrainvill a 30 km de là alors que les statut le lui interdise,ma soeur reste a l'ecart , je suis seul depuis un ans a mener l'affaire et aussi seule proprietaire des murs , a ce jours apres un ans de travaux et prêts a travailler correctement mais je ne suis pas du metier;je suis pret a vendre les murs mais qu'elle serais mes obligations concernant la sarl merci